

La représentation des « bandits d'honneur » dans l'imaginaire social kabyle.

The representation of the "bandits of honor" in the Kabyle social imaginary.

Dr. GUENFISSI Hayette

Sociologie, Université de Bejaia

E-mail prof : hayette.guenfissi@univ-bejaia.dz

Reçu le : 06/05/2021	Révisé le : 20/10/2021	Accepté le: 26/10/2021
----------------------	------------------------	------------------------

Résumé :

Dans cet article nous abordons, le phénomène des « bandits d'honneur » qui a marqué l'histoire de la résistance algérienne fin du 19^{ème} et les débuts du 20^{ème} siècle. Ces bandits d'honneur auxquels la France coloniale a consacré des troupes armées entières pour les traquer, les attraper et les exécuter, afin de mettre fin à leur action et la population un soutien infallible et une estime inégale.

Aujourd'hui, malgré leur disparition ils continuent d'alimenter l'imaginaire social kabyle, ils sont devenus des mythes qui racontent les exploits des personnages au destin hors du commun.

Mots clés : bandits d'honneur, imaginaire social, mythe, représentations sociales

Abstract:

In this article, we tackle the phenomenon of the "bandits of Honor" which has marked the history of the Algerian resistance by the end of the 19th and the beginning of the 20th century. These "honor bandits " to which the colonial France devoted entire armed troops to hunt them down, catch them and execute them in order to put an end to their action and the population an infallible assistance and support as well as an unequalled esteem. Nowadays, in spite of their disappearance, they keep feeding the Kabyle social imaginary; they become myths that recount the achievements of the characters whose destiny is out of common.

Keywords: bandits of honor, social imaginary, myths, social representations.

E-mail de correspondance : Guenfissi Hayette (guenfii.hayette@gmail.com)

Introduction :

La violence exercée par la présence coloniale en Algérie a engendré plusieurs formes de rébellions, qui attestent du refus de l'injustice et de l'oppression du peuple pour le nouveau mode de vie imposé par le colonisateur. Un mode de vie qui ne correspondait ni aux coutumes locales ni à la religion pratiquée. Entre les insurrections dispersées et le maquis manifeste ainsi que la révolution politique adoptée ultérieurement, un autre combat vit le jour sur le territoire national, ce différent combat tantôt individuel et tantôt plus organisé pour ne pas dire collectif a laissé des marques indélébiles dans l'histoire algérienne, mais surtout dans l'imaginaire social à travers les contes, les bardes et la poésie (chansons) véhiculés par la mémoire collective, construisant ainsi un mythe .

Souvent, ce combat était mené par des hommes ordinaires issus de la masse populaire, et parfois aussi issus de riches familles victimes de la spoliation coloniale, un combat alimenté par des raisons personnelles au départ, et qui concernera l'ensemble de la localité au fur et à mesure que leur actes prenaient de l'ampleur, car souvent la réputation de ces « bandits d'honneur » était précédée par leur exploits et aventures, ces hommes sont désignés par les forces coloniales comme des hors la loi, brigands, des bandits, des malfaiteurs et par la presse de l'époque des « bandits d'honneur », mais haussés au rang de héros par les populations locales. Peu importe l'origine sociale de ces hommes, qu'ils soient nommés bandits ou pas, ces hommes sont les enfants du pays, Hobsbawm a montré l'affection et l'attachement des indigènes à leur bandit d'honneur, car avant tout « le « bandit social » : un « paysan hors-la-loi », qui reste inséré dans la société rurale d'origine et obtient aide et soutien, tant ses qualités de champion des humbles, de vengeur et justicier, lui valent l'admiration de tous. » (Hobsbawm, 2008 :21)

Et pour que nul n'oublie ces personnages, des femmes et des hommes se mettent à mémoriser leur aventures et actes sous forme de poèmes récités ou chantés de récits narrés en public afin d'encourager ces hommes et d'inciter les autres à prendre exemple sur ces derniers. C'est de cette manière que les générations nées après l'indépendance ont pris connaissance de l'existence et du vécu de ces hommes, poussés par l'administration coloniale à réagir et résister à l'occupation et la domination française, par une autre voie qui est celle du banditisme. Il est donc normal, que « dans une Algérie meurtrie, désaxée au sens strict par la répression multiforme de l'Etat colonial, le développement du capitalisme et la déstructuration de la sphère culturelle, la résistance à la colonisation prend des formes spécifiques. » (DJEGHLOUL ,1984 : 37-45)

Nous avons opté dans ce modeste travail pour l'analyse d'un aspect de l'imaginaire social kabyle traduit par les représentations sociales qui forment un mythe d'une autre forme de résistance certes connue auparavant en Afrique et ailleurs, mais peu diffusé autrefois en Kabylie. Cette résistance illustrée par les actes et aventures des hommes de la région, persécutés et chassés de leur terre par l'intrusion des colons et l'instauration d'un nouvel ordre administratif. Le patrimoine qui nous est parvenu sur ces hommes, montre combien ils ont été vénérés par la population. Nous essayerons aussi d'apporter des réponses à quelques

questions qui taraudent notre esprit concernant la valeur réelle de ses hommes comme personnages historiques faisant partie de la résistance Algérienne. Ainsi, les idées véhiculées par l'imaginaire social sur les « bandits d'honneur », représentent-elles ces hommes sous leur vraie image ? Peut-on considérer cet imaginaire social une source historique fiable ?

Nous sommes conscients, que mythe et réalité sont fusionnés pour donner naissance à un imaginaire social débordant qui enveloppent la vie des « bandits d'honneur » et les parcours adoptés pour œuvrer contre le colonialisme. Le choix d'aborder ce sujet de cet angle est arbitraire de notre part, car l'étude de la mythologie d'une société permettrait de mettre au jour les fondements de son organisation sociale, la construction de son histoire. Et aussi la construction de son identité et les modes de résistances déployés pour préserver cette identité.

1. « Les bandits d'honneur » un phénomène universel :

Le phénomène du banditisme « bandits d'honneur » n'est pas spécifique à l'Algérie ou à la Kabylie, il n'est pas non plus natif du 19 ou 20^{ème} siècle, il fait partie des universaux de la résistance humaine. Tout le monde affirme l'idée que quelques facteurs pesants peuvent transformer de simples citoyens à de redoutables bandits, qui font ce que le peuple ne peut faire, affronter le juge du colonialisme, en utilisant leurs propres méthodes et stratégies afin de répondre aux forces coloniales. En Algérie, selon Abdelkader Djeghloul « ceux que l'on désigne couramment du nom de « bandits d'honneur » n'apparaissent pas uniquement pendant cette période. Ils sont une constante de l'histoire algérienne, maghrébine, méditerranéenne et même, d'une façon plus générale, des sociétés à dominante rurale. » (DJEGHLOUL, 1984 : 37-45) car la privation de ces hommes de leur terre renvoie ici non seulement à la perte d'un bien foncier mais aussi, à la perte de leurs racines, de leur dignité et surtout de leur mère nourricière, l'expropriation est vécue comme un déracinement imposé par le colonisateur.

À l'instar de toutes les sociétés qui ont subi et vécu le colonialisme, la société algérienne d'une manière générale et la société kabyle en particulier a développé des procédés de résistance qui vont marquer les esprits des « indigènes » et ceux des forces coloniales d'une manière irréversible, en effet, le banditisme comme résistance a contraint l'administration coloniale à revoir sa stratégie, à remettre en question sa politique entière. Pour beaucoup, chercheurs, journalistes, masse populaire, l'appropriation de cette méthode de résistance par les hommes, est une réaction légitime pour s'affirmer devant le colonisateur.

2. Les causes de l'apparition des « bandits d'honneur » en Kabylie :

Dans la seconde partie de cet article, nous soulèverons d'emblé les principaux facteurs qui ont contribué d'une manière directe et indirecte à l'apparition et la propagation du phénomène des « bandits d'honneur » en Algérie, notamment en Kabylie, considérée comme le berceau de toute forme de rébellion.

Sans exhaustivité, en société kabyle, c'est la contribution de plusieurs facteurs et les différents rôles joués par plusieurs acteurs qui ont engendré le phénomène de banditisme. En effet « il faut en chercher les raisons dans les agissements des administrateurs, des gardes forestiers et de chefs locaux (caïds, chefs des douars et amines des villages). Certains évoquent également le rôle qu'auraient pu jouer les Algériens d'origine juive qui, à la suite du décret Crémieux (1870), avaient accédé à un statut proche de celui des colons. » (OUATMANI, 2014 .)

Autant de lois qui étaient en faveur des étrangers mais au détriment de la population locale contrainte d'abandonner ces terres pour sauver sa vie. Et dans de pareilles conditions, les modes de résistance changent pour s'adapter aux nouvelles lois imposées par les administrateurs français. Ainsi « Dans les conditions de la domination coloniale, leur existence et leurs actions prennent cependant une dimension nouvelle ; face à l'Etat colonial, qu'ils défient en récusant dans la pratique sa légitimité et en refusant d'accepter la « loi du plus fort » (DJEGHLOUL, 1984 : 37-45)

Dans un premier temps, il convient de mettre en exergue les trois facteurs considérés déterminants dans l'émergence des « bandits d'honneur » en Kabylie.

En premier lieu, c'est la dépossession et le séquestre des terres et les lourds tributs imposés à la population, suite à l'échec de l'insurrection populaire de 1871 qui est l'un des facteurs principaux de l'apparition de plusieurs phénomènes, tels : l'exil, la famine, l'émigration et le banditisme, un détail pris en compte par « L'administration coloniale qui perçoit également ce lien entre dépossession et banditisme. Louis Rinn, directeur des Affaires indigènes en 1881, commente ainsi ce processus : « En résumé, collectif ou nominal, le séquestre est une mesure de cabinet qui donne des terres aux colons mais ne frappe pas les plus coupables, atteint les innocents, creuse un abîme de haine entre la colonisation et les indigènes, pousse au banditisme et engendre avec elle de nouvelles causes d'insurrection en créant des groupes de parias qui n'ont plus rien à perdre. » (PLARIER, 2017 : 197)

En second lieu, un autre facteur aussi important que le premier, va lui aussi prendre part à la diffusion du phénomène dans la région, en effet, la région de Kabylie est marquée par un grand territoire au relief escarpé, très arboré ce qui offre une protection supplémentaire aux bandits, qui profitent de ce bouclier protecteur naturel. A cette époque là, les montagnes de Kabylie constituaient une zone interdite pour le colonisateur, du fait de l'accès difficile voir impossible par endroits. Ce qui offre un avantage pour les bandits, puisqu'ils connaissaient et maîtrisaient tous les sentiers, de plus, c'est un territoire dépourvu de contrôle et de sécurité, ce qui laisse la voie libre à la circulation des bandits pour instaurer leurs propres lois. En jouant au gré des circonstances le rôle de justicier ou de bandit. Sans doute, l'oubli de ce détail et le manque de vigilance, ainsi que « le manque de dispositifs déployés par les forces coloniales pour surveiller et maintenir la sécurité dans un vaste territoire escarpés et montagneux de 200.000 hectares où se groupe une population de 160000 âmes. » (COLIN, 1899 : 23) va participer au gain d'assurance et la notoriété des « bandits d'honneur » dans la région.

L'autre facteur à prendre en compte, c'est la méthode employée par les dits « bandits d'honneur » pour imposer leur notoriété sur un si vaste territoire, en adoptant une ligne de conduite qui peut paraître irréprochable, un code d'honneur respecté à la lettre et appliqué avec rigueur. C'est là qu'apparaît « la facette morale de l'honneur qui peut en effet désigner l'« honorabilité », la « dignité », une situation d'excellence éthique qui permet de prétendre à l'estime de son entourage » (JACOTOT, 2013 : 461). C'est de cette manière que les « bandits d'honneur » ont conquis la population et régné pendant plusieurs années sur le territoire de Kabylie. Ils ont pu et su comment redonner à l'honneur qui est une caractéristique inhérente aux kabyles ses titres de noblesse, en l'associant aux armes il devient plus persuasif. « La parole et les armes, awal d wuzzal disait la tradition kabyle pour qualifier tout homme d'honneur. Car « le brigand n'est pas vulgaire », dit Violard (p. 125), « malgré ses nombreuses « fredaines », il eut néanmoins de fort beaux gestes et de grands mouvements de générosité » (p. 123). (ABROUS, 2001) Voler les riches pour donner aux nécessiteux, telle était la politique adoptée par les « bandits d'honneur ».

3. La représentation sociale des « bandits d'honneur » :

Une simple présentation seule de ces personnages historiques, de leurs actes, de leurs vécus de leur fins tragiques ne peut à elle seule montrer la valeur socioculturelle et historique, si celle-ci n'est pas accompagnée d'une analyse de la représentation sociale, car « rien n'est jamais présenté, tout est représenté » (XEBBERAS, 2002 : 32) pour comprendre la portée d'un tel phénomène au sein de la société kabyle.

Les histoires véhiculées par la population autochtones au sujet des « bandits d'honneur », qu'elles soient réelles ou imaginaires, nous renseignent sur la place qu'occupait les personnages hors normes dans leur ligne de conduite face à la présence coloniale dans l'imaginaire social Kabyle. Celui-ci incarne ce que nous appellerons la « les représentations sociales ». Autour d'elles, se constitue un monde de l'imaginaire social qui marque le particularisme de chaque société, sans oublier que « les représentations sociales sont une forme de pensée sociale donnant lieu à des connaissances particulières et ayant pour fonction d'orienter les conduites et d'assurer la communication entre les individus. » (ROUSSIAU et BONARDI, 2001 :17)

Pour parvenir à l'analyse des représentations sociales concernant les « bandits d'honneur » dans l'imaginaire kabyle, nous avons pris appui sur des poèmes chantés, parmi les chansons choisies, celle d'Ait Menguellet, Mennad, Ideflawen, Nourdine Chenoud, toutes ces chansons sont des versions peu différentes les unes les autres de la même histoire. En effet, les chansons de Nourdine Chenoud, Ait Menguellet et Mennad décrivent les circonstances de la mort du célèbre Ahmed Oumeri trahi par ses proches, l'histoire cite son gendre qui l'a invité à dîner chez lui dans un objectif de le livrer à l'armée française, voyant le piège tendu, Ahmed Oumeri choisi de se battre jusqu'à la mort. Quant à celle du groupe Ideflawen, elle décrit les conditions de vie d'Arezki l Bachir dans la forêt sous forme d'un dialogue entre Arezki et son neveu.

Ce n'est ni l'étude sémantique, ni celle de la forme particulière des poèmes qui prime dans ce travail, c'est plutôt l'analyse historique des chansons qui nous a dévoilé plusieurs aspects de ces hommes au destin hors du commun. Les représentations sociales offrent à l'appui de cette analyse un exemple remarquable.

Il est à signaler que les poèmes sélectionnés dans ce travail ; ne peuvent être considérés des poèmes de résistance, puisqu'ils ont été rédigés et chantés après l'obtention de l'indépendance, mais plutôt comme des poèmes de commémoration des actes et de la bravoure des hommes qui ont osé affronter et sacrifier leur vie pour que la justice règne.

Ces poèmes chantés sont une manière de rendre hommage, de témoigner la gratitude, mais aussi de montrer une autre vérité sur le vécu, l'exil, la persécution et surtout la trahison dont ces hommes ont été victimes. Le rôle prépondérant, revient aux poètes (chanteurs) qui ont su interpréter à haute voix ce que la population pensait de ces « bandits d'honneur », en somme « dans ce rôle de dispensateur de l'éloge et du blâme, ils suivent bien plus qu'ils ne dirigent l'opinion publique, et si les vers de quelques-uns d'entre eux ont exercé une influence sur leurs concitoyens, c'est surtout parce qu'ils formulaient en peu de mots les sentiments un peu confus des masses. » (HANOTEAU, 1867 : 13)

Parmi les « bandits d'honneur » les plus célèbres nous avons sélectionné deux, Arezki Lbachir qui a marqué la fin du 19^{ème} siècle et Ahmed Belaid alias Oumeri au 20^{ème} siècle.

-Arezki Lbachir : selon les registres de l'état –civil indiquent qu'Arezki Lbachir est né vers 1859 à Bouhini (la tribu d'ait Ghobri exécuté le 14 mai 1895).

-Ahmed Oumeri né le 25 octobre 1911 assassiné le 17 février 1947, il appartient à ait Hammou l'arch. N'Ait Bouaddou.

Deux hommes reliés par le même destin, la même soif de venger leur honneur, l'un suite à des déclarations calomnieuses à son encontre, ce qui lui a valu la prison, il s'agit d'Ahmed Oumari, l'autre accusé de vol, de meurtre persécuté par le fisc et exproprié de ces terres (Arezki L'bachir). Les deux hommes ont été contraints de prendre le maquis et devinrent des héros redresseurs de torts et justiciers à leur façon. (DEJEUX, 1978 : 38)

L'ensemble de la littérature scientifique consultée, nous montre d'un côté, combien ces « bandits d'honneur » étaient appréciés par la population, du fait qu'ils jouaient le rôle de justiciers au profit des opprimés, sans doute c'est de là que naîtra la représentation glorieuse de ces bandits à travers le monde. En effet, c'est « grâce à l'image aimable du bandit d'honneur qui s'est formée très tôt dans les consciences : on ne peut nier que ce sont des figures positives, ne fût-ce que parce qu'ils sont valeureux, et leur face obscure contribue à les rendre fascinants. » (GILARD, 2009 : 177-196)

Pour ceux qui ont travaillé sur le phénomène des « bandits d'honneur », le sens de l'honneur qui fait partie des traits moraux distinctifs de ces hommes, tient plus des traditions, coutumes locales qui sont une charte, une institution sur laquelle repose l'identité kabyle, que

de la religion ou de la jurisprudence française. Car pour ces hommes, « selon F. Stewart, le sens de l'honneur se compose de deux éléments : une appréhension de ce qui constitue une conduite honorable et un attachement à une telle conduite » (JACOTOT, 2013 : 462)

Du côté de la population kabyle, le banditisme de ces hommes, été considéré telle une revanche sur l'ennemi par beaucoup, donc c'est par fierté qu'ils contribuaient à sa diffusion, qu'ils soutenaient leur cause, du fait que « dans l'inconscient collectif il est encore plus que cela : il est le champion d'une cause, l'incarnation d'une résistance. » (SAINTE-MARIE, 1982 : 44-54) Mais pour d'autres, il était un autre moyen de pression et de domination dont il fallait se débarrasser dès que l'occasion se présentait.

On peut dire, que c'est le changement de leur comportement entre le début de leur combat et la fin, qui va pousser la population qui était au début complice avec les bandits à la dénonciatrice des comportements jugés inconvenables pour des hommes qui prétendaient instaurer la justice, l'étiqueté et défendre la dignité et l'honneur des autochtones face à l'oppression de l'ennemi.

Beaucoup d'autochtones détestaient ces bandits pour les excès de violence concernant leurs agissements, les assassinats et viols commis à l'encontre de la population qu'ils devaient en principe servir et protéger. Souvent les « bandits d'honneurs » s'autorisent des actions qui révoltent la population, à l'image « de l'expédition punitive menée contre le village de Tabazourt, qui fut attaqué et incendié en novembre 1893. Cette exaction fut une erreur fatale à Arezki et aux Abdoun, car elle leur aliéna le soutien de la population. » (CHAKER, 2001 : p70) D'ailleurs, c'est l'ambivalence de la démarche suivie par plusieurs de ces dits « bandits d'honneur » qui va contribuer à précipiter la fin de ces hommes qui ont laissé des traces indélébiles dans la mémoire collective véhiculées par l'imaginaire social.

Les bandits d'honneur n'ont pas fait qu'alimenter l'imaginaire social de la population locale, ils ont aussi affecté celui des colons qui se sont habitués à leur présence, attachés à l'aide précieuse apportée par ces bandits dans la gestion de différends et conflits internes aux familles et villages, ainsi que la protection assurée contre les attaques des autres voleurs.

Souvent, on parlait d'Arezki comme du « capitaine ». Lui-même faisait remarquer à l'administrateur d'Azazga qu'il débarrassait le pays d'un tas de fripouilles indigènes, « ce que vos gendarmes n'ont jamais pu faire ». « Je fais la police dans les douars, j'assure la sécurité dans la forêt et je protège les agents de l'administration. » (JDEJEUX, 1978 : p39). On peut dire que les « bandits d'honneur » savaient comment rendre leur présence, leur action indispensable aux yeux de tous. En maintenant une conduite basée sur un code d'honneur rigoureux, respecté par les autres bandits. Pour le cas d'Arezki, Il comptera, au sein de l'administration, de solides alliés. « Plusieurs faits rapportés par Violard rendent compte de la nature de ces relations. Il faut d'abord souligner que la clandestinité d'Arezki était toute relative car il lui arrivait de descendre à Tizi-Ouzou en plein marché, au vu et au su de tous, y compris des gendarmes qui avaient son signalement (Violard, (s,a) : 106). (ABROUS, 2001)

Aujourd'hui, six décennies après l'indépendance, les actes des dits « bandits d'honneur » continuent d'alimenter les débats scientifiques et le discours populaire. Bon nombre d'algériens considèrent ces hommes, des personnages historiques et mythiques : historiques du fait de leur résistance à l'autorité française, à la présence coloniale sur un territoire qui est le leur et mythiques parce que de leur vivant étaient des légendes et après leur exécution sont devenus des mythes que la population transmet de génération en génération.

4. L'importance des mythes et de l'imaginaire :

Au-delà des croyances partagées dont font l'objet les « bandits d'honneur », les histoires racontées sur les aventures de ces hommes d'exception nous ont familiarisés malgré le temps qui nous sépare de ces événements reliés à la colonisation avec un patrimoine culturel immatériel constitué de représentations, mythes et imaginaire social concernant cette autre forme de résistance. Ce qui caractérise l'humanité c'est l'imaginaire qui aide à la compréhension de la réalité, quelle que soit la nature de cette réalité. « Durand nomme « imaginaire » « l'ensemble des images et des relations d'images qui constitue le capital de pensée de l'homo sapiens ». (XEBERRAS, 2002 : 30) L'imaginaire n'est pas mystique, ni le fruit d'une pensée utopique, « l'imaginaire est fondateur de la société, de l'identité aussi, l'imaginaire apparaît comme un ensemble de représentations créés par tout groupe social, dans le but de reproduire ce groupe en conférant à celui-ci une identité, en lui fixant des besoins à satisfaire et des objectifs à réaliser et en distribuant les rôles à l'intérieur du groupe. L'imaginaire a donc une fonction de création de cohésion, d'ordre social. » (PAPADOPOULOS, 1985 : 93)

Aucune nation n'est dépourvue d'imaginaire ou de mythes, c'est leur existence qui rend la présence des identités légitimes, du fait qu'ils dévoilent et expliquent leur avènement, particulièrement chez les sociétés basées sur la transmission verbale de la culture, car « le mythe est un récit relatif à des temps ou des faits que l'histoire n'éclaire pas. Englobant la légende, le conte, le récit littéraire, le roman, la fable et la poésie. - le mythe est à la fois mode de connaissance et mode de conservation. » (DURANT, 1996 : 35)

L'importance accordée à l'étude des mythes et légendes a été démontré par le colonel Trumelet lorsqu'il disait lors de la conquête de l'Algérie, à propos des légendes algériennes « si nous ne sommes pas munis de ce viatique indispensable, ..., tout nous sera lettre close, et nous marcherons à tâtons et en aveugles, et plus souvent à côté de la voie que sur la voie elle-même.... Il y a là, nous le répétons, une carte à étudier, et cette carte, c'est la légende. » (TRUMELET, 1892 : 1- 2)

La conclusion que l'on tire de ce qui a été dit précédemment, que les poèmes chantés utilisés comme support pour analyser les représentations sociales des « bandits d'honneur » dans l'imaginaire social kabyle, ne sont pas de simples poèmes, ils sont le fondement d'un mythe qui est plus résistant au changement, plus imprégnant dans la mémoire collective, à cet effet, la définition de Claude LEVI STRAUSS pour le mythe étaye et clarifie plus nos propos, lorsqu' « il définit le mythe comme un récit particulier sur le passé qui sert à justifier

une action ou une institution présente. Il se réfère à des événements qui ont lieu il y a bien longtemps. Dans le mythe, ce qui compte, ce ne sont pas les mots, mais l'histoire. Le mythe est comme un récit structuré en épisodes, raconté dans des occasions particulières, souvent sacrées, et reproduit au travers des récits différents qui en sont faits, sans que sa structure générale se décompose. » (KECK, 2011 : 137)

En ce sens, la particularité du mythe est sa résistance aux changements, contrairement à d'autres modes d'expression linguistique, ainsi le mythe se situe à l'opposé de la poésie. Car la poésie est sensible au changement de langue, elle perd de son esthétique littéraire (aura) de sa signification lorsqu'elle est traduite, alors que la valeur du mythe persiste en dépit des pires traductions. Dans son analyse, Lévi-Strauss insiste sur le fait que les mythes préservent leur ossature même s'ils subissent des changements au niveau de la langue ou de la forme ce qui importe, c'est la substance du mythe, et celle-ci « ne se trouve ni dans le style, ni dans le mode de narration, ni dans la syntaxe, mais dans l'histoire qui y est racontée » (KECK, 2011 : 140).

L'analyse de Claude LEVI STRAUSS faite sur les mythes s'applique aussi sur les histoires chantées par les poètes kabyles, mettant en scène la vie, puis le combat, les compagnons de route, ensuite la mort de ces « bandits d'honneur », l'écoute de ces chansons nous renseigne sur les personnages mythiques, c'est des histoires qui nous transmettent tant d'information sur la société kabyle à l'ère du colonialisme.

Conclusion :

Aujourd'hui, l'intérêt porté à l'histoire des « bandits d'honneur » connaît un renouveau ces dernières décennies, après avoir fait la une de la presse coloniale et des rapports militaires, ces hommes sont tombés dans l'oubli dès l'indépendance. Malgré le rôle joué par ces personnages, ils sont devenus les oubliés de l'histoire Algérienne. Par ailleurs, c'est les poètes avec leurs chansons qui ont permis à la population kabyle de se souvenir et de se rappeler de ces hommes qui à leur manière ont pris part à la résistance Algérienne, refusant toute forme de soumission aux forces et lois coloniales.

Bibliographie :

Les études (livres et articles)

1. ABROUSS D. (2001) : « Arezki L'Bachir », in *Chaker Salem*, Hommes et femmes de Kabylie, Aix en Provence, Edisud, volume 1.
2. COLIN M. (1899) : *Quelques Questions algériennes*, études judiciaires, administratives, économiques et sociales, paris
3. DEJEUX J. (1978) : Un bandit d'honneur dans l'Aurès, de 1917 à 1921. In : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°26, 1978. pp. 35-54 ; doi.org/10.3406/remmm.1978.1823

4. DJEGHLOUL A. (1984) : Hors-la-loi, violence rurale et pouvoir colonial en Algérie au début du XXe siècle : les frères Boutouizerat. In : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°38, pp. 37-45 ; doi : 10.3406/remmm.1984.2043
5. DURANT G. (1996) : *Champs de l'imaginaire*, Grenoble, édition ELLUG
6. HANOTEAU A. (1867) : *Poésies populaires de la Kabylie du Djurjura*, Alger, Bastide libraire éditeur
7. Hobsbawm E. J. (2008) : *Les Bandits*, Traduction de l'anglais par J. P. Rospars et N. Guilhot de *Bandits*, Weidenfield & Nicolson Ltd, London. 2000 (1^{ère} ed. 1969), Paris, Zones
8. JACOTOT M. (2013) : *Question d'honneur : Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*. Nouvelle édition [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome
9. KECK F. (2011) : Claude Lévi-Strauss une introduction, édition la découverte, Paris
10. OUATMANI S. (2014) : Arezki L'Bachir Un « bandit d'honneur » en Kabylie au XIXe siècle, in : *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*
11. PAPADOPOULOS I. (1985) : Des imaginaires sociaux, *revue européenne des sciences sociales, Du politique au social*, Tome 23, N° 71, Pp 91/108
12. PLARIER A. (2017) : Banditisme et dépossession foncière en Algérie In : *Propriété et société en Algérie contemporaine. Quelles approches ?* [en ligne]. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans, pp195/206
13. ROUSSIAUN. Et BONARDI Ch. (2001) : *Les représentations sociales : état des lieux et perspectives*, Editions Mardaga
14. SAINTE-MARIE A. (1982) : « Réflexion sur le banditisme en Algérie à la fin du 19eme siècle (A propos de la grande Kabylie (1890-1895)) », In : *Recherches régionales*, 23^e, N° 4, p44/54
15. TRUMELET LE COLONEL C. (1892) : *L'Algérie légendaire en pèlerinage çà et là aux Tombeaux des principaux Thaumaturges de l'Islam (Tell et Sahara)*, Alger, librairie Adolphe Jourdan.

La presse (les journaux)

1. GILARD C. (2009) : La violence des bandits dans l'Espagne de l'Ancien Régime. Entre réalité et imaginaire, p177-196, presse universitaire de Rennes
2. Martine X. (2002) : *Pratique de l'imaginaire*, les presses de l'université Laval

Les instruments de recherche (Dictionnaires et encyclopédies)

1. CHAKER S. (2001) : Hommes et femmes de Kabylie, volume 1 de Dictionnaire biographique de la Kabylie, Edisud